



Rapport de gestion 2008

MESSAGES DES PRÉSIDENTENCES

UN PREMIER EXERCICE RÉUSSI, UNE ANNÉE PLEINE D'ÉVÉNEMENTS UNIQUES, UN ENGAGEMENT SANS FAILLE

Une présidente comblée vous adresse ce message, préface au 1^{er} rapport annuel des EPI.

Une année mouvementée s'achève sur des résultats positifs conformes aux prévisions raisonnables élaborées pendant la phase de fusion.

Une institution bien vivante, pleine de projets, engagée sur un plan de développement à 5 ans tourne la première page de sa jeune histoire.

C'est au nom du Conseil d'administration des EPI que je suis fière de pouvoir dire notre reconnaissance et nos félicitations à celles et ceux qui n'ont ménagé ni leurs efforts ni leur créativité ni leur compétences pour faire vivre et se développer notre navire amiral.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez tout ce qui fait des EPI une institution sans pareille qui peut à juste titre être satisfaite des résultats obtenus et des projets en cours.

Des chiffres, des indicateurs, des analyses, des perspectives, la capacité d'anticiper, la reconnaissance de ses partenaires, l'insertion dans son réseau local, national et international, sa place enviée dans son secteur d'activités où le travail accompagné, adapté ou normalisé cohabite avec le résidentiel sur un marché en développement: en vérité, les EPI tout entiers sont tournés vers l'avenir que lui a ouvert la décision des autorités politiques qui lui ont ordonné de relever le défi de la fusion d'institutions œuvrant dans le monde du handicap.

Le monde change, les hommes évoluent, les institutions s'adaptent: une longue vie et des projets ambitieux au service des usagers, voilà ce que je souhaite aux EPI en ce début de 2^{ème} exercice!

*La Présidente
Claude Howald*

CONFIANCE EN L'AVENIR

Un souvenir marqué par l'optimisme et le courage: voilà l'empreinte laissée par l'inauguration, l'automne dernier, des nouveaux ateliers de la Pallanterie. Par leur architecture résolument tournée vers l'avenir, leurs espaces lumineux, ils manifestent le défi que nous avons lancé ensemble, à Genève, pour l'intégration des personnes souffrant d'un handicap. Alors que l'actualité est dominée par la grisaille et la crise, ces nouveaux bâtiments symbolisent la volonté de s'en sortir, l'envie de renforcer les conditions de l'intégration des personnes les plus fragiles.

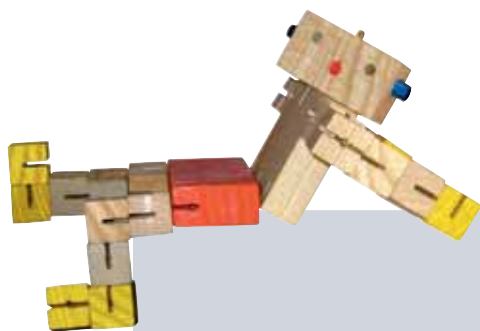
Les établissements publics pour l'intégration (EPI) viennent de souffler leur première bougie. Pour mémoire, la création des EPI constitue la plus grande fusion dans le domaine social en Suisse. Nous avons en effet réuni en un seul pôle les Etablissements publics sociaux éducatifs (EPSE), le Centre d'intégration professionnelle (CIP) et l'Atelier des Cordiers des HUG. Quelques mois plus tard, les EPI ont été rejoints par la Fondation pour l'hébergement des personnes handicapées psychiques (FHP), puis par la résidence des Bains et la résidence des Pâquis des HUG.

Les EPI ont opté pour le renouveau et je tiens à en féliciter leur présidente, Mme Claude Howald, leur directeur général M. Marc-André Baud, ainsi que toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour donner chair à ce renouveau. Vous tous, vous êtes de ceux qui estiment que l'intégration passe par la joie et la fierté, et que celle-ci passe par l'ambition.

C'est cette ambition qu'incarne ce premier rapport annuel, à l'opposé de ceux qui, tétanisés par la menace d'une crise économique, veulent y trouver des justifications pour ne rien changer. C'est cette ambition de faire toujours mieux, que je salue aujourd'hui et que je vous invite à cultiver encore à l'avenir.

*François Longchamp
Conseiller d'État*





UNE RÉORGANISATION AU SERVICE DE TOUS

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS ET DES COLLABORATEURS, LE SERVICE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE EST AU CŒUR DES IMPORTANTS TRAVAUX D'ORGANISATION CONSÉCUTIFS À LA FUSION DES ANCIENNES INSTITUTIONS QUI CONSTITUENT LES EPI. L'INSTITUT LA COMBE À COLLONGE-BELLERIVE EST DEvenu LE CENTRE ADMINISTRATIF DES EPI.



LA PLUS IMPORTANTE DES RESSOURCES

Dans le domaine social, plus que partout ailleurs, le travail des collaborateurs est le principal facteur de réussite. Les 570 collaborateurs des EPI disposent de services performants.

La fusion a demandé une harmonisation de toutes les procédures de la gestion des ressources humaines.

Pour faire face à la gestion de la formation continue des collaborateurs et au suivi du personnel en formation, un secteur Ressources Humaines Formation a été créé. Il a élaboré le catalogue de formation continue interne 2009 avec une proposition de 50 cours.

Les EPI forment 13 apprentis assistants socio-éducatifs. Ils accueillent 80 stagiaires des domaines santé-social de diverses formations ou en orientation professionnelle.

LE SYSTÈME D'INFORMATION, INSTRUMENT INDISPENSABLE DE LA GESTION DES EPI

Toutes les informations sont traitées sur le réseau informatique.

Avec un parc de 350 postes, le système informatique des EPI permet à l'ensemble des collaborateurs et des sites de communiquer et de disposer de toutes les informations nécessaires au travail quotidien.

Un système de gestion des présences est installé sur l'ensemble des entités y compris pour les travailleurs du service des ateliers.

Plusieurs programmes ont été développés dont celui de la facturation et celui de la gestion des ressources humaines.

UNE GESTION FINANCIÈRE RENFORCÉE

Les nouvelles procédures de contrôle des finances sont de plus en plus exigeantes.

Le nouveau secteur financier traite les salaires des collaborateurs et des travailleurs, les factures relatives aux 1200 usagers annuels et 800 factures mensuelles diverses. Il a été procédé à l'installation et au paramétrage de la comptabilité générale et analytique.

UN PARC IMMOBILIER

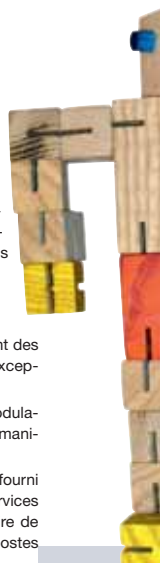
Pour assurer la gestion et l'entretien des 5 sites propriété des EPI, dont la valeur assurée est de plus de 85 millions, et des 27 autres sites loués, la création d'un secteur spécialisé s'est avérée nécessaire. Il a pour mission de suivre l'ensemble de l'entretien des bâtiments des EPI en collaboration avec les services techniques et les entreprises extérieures.

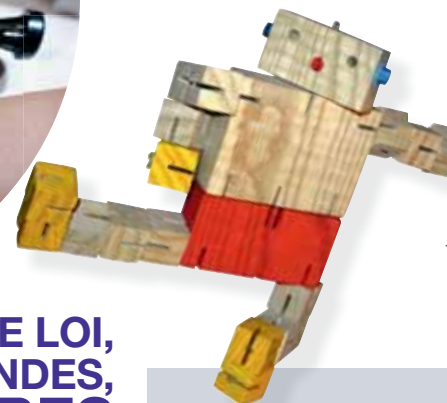
UN NOUVEAU RESTAURANT

L'Épîcure, situé au dernier étage du nouveau bâtiment des ateliers de la Pallanterie, jouit d'un emplacement exceptionnel dominant toute la région.

Ouvert au public, le restaurant propose trois salles modulables et entièrement équipées pour toutes sortes de manifestations et de réunions.

Le secteur de la restauration gère trois restaurants et fournit 300'000 repas par année sur sept sites. Il offre ses services à plusieurs clients extérieurs pour un chiffre d'affaire de plus d'un demi-million par an. Il peut proposer des postes adaptés aux usagers des EPI.





NOUVELLE LOI, NOUVELLES DEMANDES, NOUVELLES MESURES

LES MESURES PROPOSÉES PAR LE SERVICE D'ÉVALUATION ET DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLES S'ADRESSE À DES STAGIAIRES ÂGÉS DE 15 À 60 ANS ADRESSÉS PAR DES OFFICES CANTONAUX ROMANDS DE L'ASSURANCE INVALIDITÉ, L'OFFICE CANTONAL DE L'EMPLOI, L'HOSPICE GÉNÉRAL OU ENCORE PAR LE TRIBUNAL DE LA JEUNESSE.

L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA 5^{ÈME} RÉVISION DE LA LOI SUR L'ASSURANCE INVALIDITÉ A ENTRAÎNÉ DES CHANGEMENTS IMPORTANTS DANS LES DEMANDES DES PRESTATIONS D'ÉVALUATION, D'ORIENTATION, DE FORMATION ET DE RECLASSEMENT PROFESSIONNEL.

UN NOUVEAU REGARD SUR LA RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE

La nouvelle politique de l'assurance invalidité a pour objectif de permettre d'intervenir le plus rapidement possible dans le parcours d'une personne afin qu'elle ne soit pas durablement coupée de la vie professionnelle et sociale, réduisant ainsi ses chances de retrouver un travail.

Les principales évolutions concernent la détection et l'intervention précoce envers des personnes atteintes dans leur santé, mais qui, pour la plupart, sont encore en emploi.

Auparavant les stagiaires avaient en moyenne deux ans d'arrêt de travail avant que les mesures de réadaptation ne commencent. L'évaluation consistait alors en une approche globale et systémique afin de déterminer l'ensemble de leurs capacités professionnelles. Ce travail donnait lieu à d'importants rapports.

Les mesures d'interventions précoces permettent une prise en charge plus rapide, pointue et précise de la personne. Les rapports sont plus synthétiques.

UN SERVICE QUI S'ADAPTE

L'offre du service a été adaptée et étoffée. De sept mesures, elle est passée à 22 types de prestations. La durée de ces prestations a été réduite de moitié pour les 600 stagiaires annuels.

Des unités souples et adaptables ont été mises en place. Le réseau d'entreprises de contact a été développé pour faire face à l'augmentation du nombre de stagiaires.





LA FONDATION POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES PSYCHIQUES REJOINT LES EPI

DÈS LE 1^{ER} SEPTEMBRE, LES QUATRE RÉSIDENCES, LES 96 RÉSIDANTS, LES 65 PERSONNES SUIVIES À DOMICILE ET LES 70 COLLABORATEURS DE LA FONDATION POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES PSYCHIQUES FHP ONT ÉTÉ INTÉGRÉS DANS LES EPI.

D'IMPORTANTES BESOINS RESTENT À COUVRIR

A Genève, des personnes en situation de handicap psychique vivent encore dans des lieux qui ne sont pas adaptés à leur situation. Elles résident soit en hôpital psychiatrique alors qu'ils n'ont plus besoin de soins, soit dans leur famille, mais sans avoir le soutien de professionnels, soit encore dans d'autres cantons car il manque de places dans la région.

La commission d'indication, mise en place en mars 2008, devrait permettre une estimation précise des besoins en hébergement pour cette population.

Les EPI participent au développement de l'offre dans le secteur. Un projet d'acquisition d'un immeuble dans le quartier de St-Jean est l'objet d'un projet de loi. Il pourra offrir 23 nouvelles places d'accueil à des personnes avec un faible niveau d'autonomie. La fusion avec les EPI a permis de louer rapidement une nouvelle résidence dans le quartier du Canada à Vernier qui remplace une résidence de Conches devenue trop vétuste.

Dès le 1^{er} janvier 2009, le service a accueilli les deux unités des Bains et des Pâquis du secteur AI des hôpitaux universitaires genevois avec les 36 personnes qui y habitent et les 26 collaborateurs.

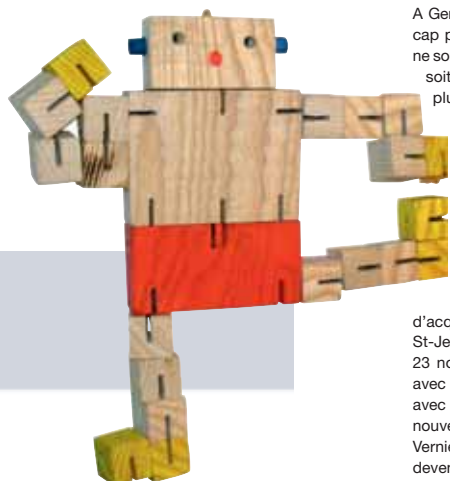
Les deux secteurs d'accompagnement à domicile des anciennes structures pour personnes handicapées mentales et psychiques ont été regroupés dans le même site. La nouvelle organisation soutient 35 personnes.

DES PROGRAMMES SPÉCIALISÉS POUR UNE INTÉGRATION SOCIALE

Chaque personne accueillie dans le service bénéficie d'un programme d'accompagnement personnalisé en lien avec ses habiletés et son projet de développement. En même temps, chacune s'intègre dans un programme transversal en lien avec la vie en société.

La réflexion pour de nouvelles formes de résidences se poursuit. On imagine des appartements privés et autonomes où les habitants peuvent faire appel en tout temps à un professionnel situé dans un environnement proche.

En 2008, neuf personnes ont quitté le service pour leur propre domicile dont trois sont suivies par le secteur d'accompagnement à domicile.





LE SERVICE DES RÉSIDENCES ET ATELIERS DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES PROPOSE DES SOLUTIONS VARIÉES

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL EXPRIMENT DES DÉSIRES DE LIEUX DE VIE ADAPTÉS AU CŒUR DE LA CITÉ OU EN CAMPAGNE AVEC DES PROGRAMMES LIÉS À LEURS COMPÉTENCES, ÂGES ET CARACTÉRISTIQUES.



Le service offre une large palette de possibilités dans les 20 appartements répartis sur cinq sites et dans les ateliers de développement personnel qu'il gère.

Pour répondre aux plus près aux besoins des 144 résidents et des 20 externes, il propose des solutions diverses en terme de localisation ou de programme pour des personnes disposant d'une certaine autonomie jusqu'à des personnes très dépendantes qui nécessitent un encadrement pour tous les actes de la vie quotidienne.

La nouvelle commission cantonale d'indication soutient cette possibilité de choix pour les personnes handicapées et encourage la vie la plus autodéterminée possible.

PARTICIPER AUX NOUVELLES SOLUTIONS

Des personnes présentant des caractéristiques autistiques avec troubles sévères du comportement vivent encore à l'hôpital psychiatrique faute de structures spécialisées.

De plus en plus de jeunes présentent aussi des troubles psychiques associés au handicap mental et ont besoin d'un encadrement professionnel très spécialisé.

La construction de la résidence de Thônex 2, voisine de l'existante, doit démarrer au début 2009 en vue d'une ouverture en 2010. Elle offrira 18 places à des résidents poly-handicapés et/ou autistes avec des troubles psychiques associés.

Les EPI participent au projet de création d'une structure intermédiaire médicalisée destinée à préparer des personnes handicapées mentales présentant des troubles sévères du comportement à leur future admission en institution socio-éducative.

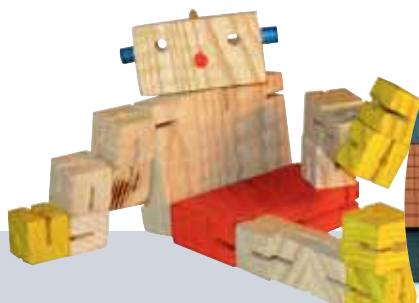


FAIRE FACE AU VIEILLISSEMENT

Grâce aux progrès de la médecine et des programmes pédagogiques, l'espérance de vie des personnes handicapées mentales se rapproche aujourd'hui de la moyenne habituelle.

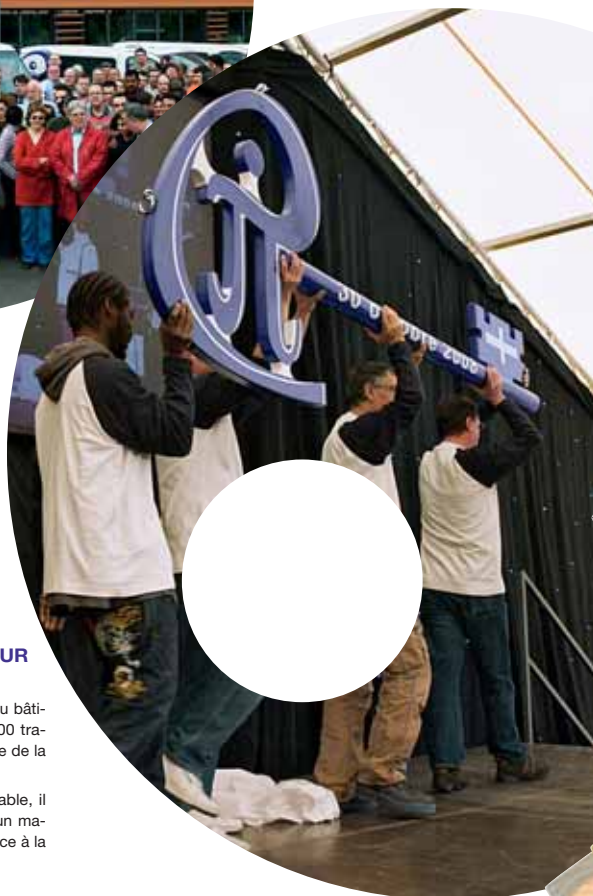
Un appartement de l'Institut la Combe est maintenant spécialisé pour l'accueil des résidents vieillissants. Les huit personnes âgées en moyenne de 60 ans qui y vivent, fréquentent durant la journée, des activités en rapport avec leur âge, le plus souvent possible en dehors de l'institution.





UNE ANNÉE 2008 EXCEPTIONNELLE POUR LES ATELIERS

LE SERVICE POURSUIT UN OBJECTIF AMBITIEUX: FOURNIR UNE INTÉGRATION PROFESSIONNELLE À DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU EN DIFFICULTÉ D'INSERTION DANS DES EMPLOIS ET DES APPRENTISSAGES ADAPTÉS DANS LES ATELIERS DE PRODUCTION OU DANS LE MARCHÉ ORDINAIRE DU TRAVAIL.



UN NOUVEAU BÂTIMENT AU CŒUR D'UNE ZONE ARTISANALE

Le 30 octobre 2008, les EPI inauguraient le nouveau bâtiment qui regroupe onze ateliers pour quelques 300 travailleurs au cœur de la zone industrielle et artisanale de la Pallanterie à Meinier.

Outil d'accueil et de travail, fonctionnel et modulable, il s'étend sur trois niveaux de 1200m² surmontés d'un magnifique restaurant ouvert au public et construit grâce à la contribution de la loterie romande.

UN PROJET INDIVIDUALISÉ POUR CHAQUE TRAVAILLEUR

Chaque candidat est au bénéfice d'un programme individuel d'évaluation, de pré-apprentissage et d'orientation vers une activité professionnelle adaptée et valorisante.

Un secteur des ressources humaines des travailleurs a été conçu avec mission de gérer les dossiers des 380 travailleurs et leurs apporter le soutien administratif nécessaire. Quarante nouveaux travailleurs ont signé un contrat de travail en 2008.

Chaque travailleur est au bénéfice d'un contrat de travail soumis au code des obligations et d'un projet socioprofessionnel sous la forme d'un contrat de progrès qui définit les objectifs personnels à court et moyen terme ainsi que des possibilités de formation continue.

Une commission des travailleurs dans laquelle siègent quatorze délégués des différents ateliers a pour mission d'être un lieu privilégié d'échanges entre les travailleurs et la direction.

DE NOUVELLES PRESTATIONS

Le service propose des prestations complètes qui vont de la commande de marchandises à leur livraison.

Toutes les activités sont ainsi regroupées en une offre globale dans les domaines les plus divers tels que fabrication de circuits imprimés, montage électronique, câblage, assemblages, serrurerie, reprises et montages mécaniques, menuiserie, impression, publicité autocollante, cartonnage, archivage, mailing et postage, contrôle, conditionnement et logistique commerciale, etc.

Créé cette année, un atelier de nettoyage et services offre 15 nouvelles places de travail.





LE CENTRE D'EXPERTISES MÉDICALES FOURNI DES ÉVALUATIONS DANS DES SITUATIONS COMPLEXES

LA COLLABORATION AVEC L'ASSURANCE-INVALIDITÉ A CHANGÉ AVEC L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA 5ÈME RÉVISION DE LA LOI DE L'ASSURANCE-INVALIDITÉ.



Cette révision poursuit et renforce la stratégie de «la réinsertion prime sur la rente» avec des mesures d'intervention précoce. Pour faire face à cette politique, le service médical régional de l'AI s'est renforcé.

Les dossiers demandant des évaluations dans des situations conflictuelles et compliquées par plusieurs aspects médicaux ou les dossiers litigieux sont confiés à des centres d'expertises extérieures à l'assurance invalidité.

Les 238 évaluations médicales annuelles de notre service fournissent aux divers mandants (AI, assurances accidents, tribunaux, Office Cantonal de l'Emploi) les arguments médicaux qui leur permettent d'attribuer ou de refuser le droit à une prestation assurée.

Ces études ont nécessités 644 consultations médicales de 62 spécialistes différents ainsi que 157 analyses de laboratoire.

Comme il n'existe pas de formations dans l'expertise médicale et qu'elle se fait par la pratique, les spécialistes sont difficiles à recruter.

ÉLARGIR L'OFFRE

Afin de compenser la diminution des mandats provenant de l'assurance-invalidité, l'offre d'expertises sera étendue vers les assurances privées.

Un projet pilote avec l'Office Cantonal de l'Emploi, va se poursuivre par une collaboration permanente.





UNE RÉCOMPENSE POUR LES EPI

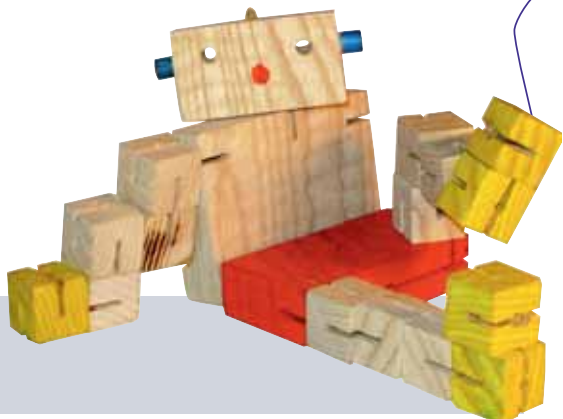
LES EPI SE SONT VU ATTRIBUER LE PRIX 2008 DE LA MEILLEURE ENTREPRISE FORMATRICE DÉCERNÉ PAR LA CITÉ DES MÉTIERS ET L'OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE, OFPC.

CETTE RÉCOMPENSE EST ATTRIBUÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS À UNE ENTREPRISE PUBLIQUE DANS LA CATÉGORIE DU SOCIAL ET DE LA SANTÉ.



IMPRESSUM

Conception graphique
Aurélie Bringolf
Réalisation
EPI Atelier Communication
Impression
Imprimerie du Moléson
Tirages
5'000 exemplaires
Papier
Luxo Satin extra-blanc FSC 135gr/m²





CONSEIL D'ADMINISTRATION

| | |
|----------------------------------|---|
| Présidente | Mme Claude Howald |
| Membres | Mme Monique Baud M. John Chappuis M. Gérald Crettenand M. Christian Frey Mme Bérengère Gautier Mme Véronique Girardin Canonica M. René Kamerzin Mme Anne-Marie Oberson M. Michel Plus |
| Directeur général | M. Marc-André Baud |
| Directeur général adjoint | M. Alain Glauser |
| Assistante de Direction | Mme Tatiana Monaro |

SERVICES

SERVICE DES RÉSIDENCES ET DES ATELIERS DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL POUR PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

Directrice: Mme Marie-Christine Traoré
Route d'Hermance 63 | 1245 Collonge-Bellerive
Tél. +41 22 855 93 00

SERVICE DES RÉSIDENCES ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE POUR PERSONNES HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Directrice: Mme Michèle Trieu
Route d'Hermance 63 | 1245 Collonge-Bellerive
Tél. +41 22 855 93 00

SERVICE D'ÉVALUATION ET DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLES

Directeur: M. Aldo Tacchini
Route de Chêne 48 | 1208 Genève
Tél. +41 22 949 03 01

SERVICE DES ATELIERS

Directeur: M. Serge Lançon
Chemin de La Pallanterie 10 | 1252 Meinier
Tél. +41 22 949 03 11

CENTRE D'EXPERTISE MÉDICALE

Médecin responsable: M. Ulrich Ackermann
Avenue de Champel 24 | 1206 Genève
Tél. +41 22 949 04 03

SERVICE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Directeur: M. Ivo Silva
Route d'Hermance 63 | 1245 Collonge-Bellerive
Tél. +41 22 855 93 00

CHIFFRES 2008

- 310 places de travail pour personnes handicapées ou en difficulté d'insertion
- 144 résidents handicapés mentaux
- 91 résidents handicapés psychiques
- 75 personnes handicapées suivies à domicile
- 80 personnes handicapées fréquentent les centres de jour
- 528 personnes pour une évaluation professionnelle
- 240 personnes pour une expertise médicale
- 445 postes pour 551 collaborateurs (y compris auxiliaires)
- 14 apprentis et 80 stagiaires en formations professionnelles
- 32 sites

WWW.EPI.GE.CH

Les EPI sont membres de



COMPTES 2008

COMPTES D'EXPLOITATION

CHARGES

| | |
|--|-------------------|
| Charges du personnel | 48'908'748 |
| Frais médicaux | 66'994 |
| Alimentation | 2'457'046 |
| Entretien | 1'691'008 |
| Entretien immeubles, mobilier, véhicules | 1'126'921 |
| Locations et intérêts | 2'545'098 |
| Loyers tacites | 3'799'332 |
| Amortissements immeubles | 720'246 |
| Amortissements équipement | 1'676'229 |
| Eau et énergie | 827'245 |
| Documentations et frais de séjours | 100'277 |
| Frais d'administration | 1'306'394 |
| Achat marchandises et matériel pour ateliers | 1'260'862 |
| Autres charges d'exploitation | 3'251'026 |
| TOTAL | 69'737'426 |

PRODUITS

| | |
|--|-------------------|
| Revenus des stages - Service de réadaptation | 9'108'324 |
| Revenus des expertises médicales | 1'742'520 |
| Revenus des pensions | 9'009'630 |
| Revenus des ateliers de production | 5'231'698 |
| Repas payés par les travailleurs | 62'150 |
| Revenus locations et intérêts | 163'322 |
| Revenus de la restauration | 695'622 |
| Autres revenus | 1'557'591 |
| Subvention cantonale de fonctionnement | 36'884'339 |
| Subvention cantonale pour loyers tacites | 3'799'332 |
| Charges et produits d'autres exercices | 48'020 |
| TOTAL | 68'302'548 |

BILAN

ACTIFS

| | |
|-------------------------|-------------------|
| Liquidités | 10'650'287 |
| Débiteurs | 5'741'548 |
| Stocks | 672'462 |
| Travaux en cours | 316'588 |
| Titres | 7'450 |
| Actifs transitoires | 1'968'720 |
| Immeubles | 35'568'162 |
| Équipement | 5'493'495 |
| TOTAL DES ACTIFS | 60'418'712 |

PASSIFS

| | |
|--|-------------------|
| Fournisseurs | 1'252'141 |
| Dépôts des résidents | 167'126 |
| Emprunts bancaires | 17'306'883 |
| Dette envers l'État de Genève | 1'944'866 |
| Intérêts de la dette envers l'État de Genève | 58'346 |
| Provision pour plan encouragement retraite | 1'271'918 |
| Provision heures dues | 885'883 |
| Passifs transitoires | 1'192'942 |
| Fonds affectés pour investissements | 34'245'165 |
| Compte courant FHP en liquidation | 3'006'411 |
| Fonds propres | -940'336 |
| Dons et legs | 27'367 |
| TOTAL DES PASSIFS | 60'418'712 |

